



Compte-rendu de la HMI du vendredi 20 octobre 2017

*Cette HMI a été organisée à la Cité administrative à Bordeaux, le 20 octobre 2017, de 10 à 12h, par la section CGT Finances Publiques de la Gironde, et a porté sur **le devenir des missions cadastrales de la DGFIP, et le cas particulier du PTGC de la Gironde.***

Ont été présents 21 collègues, tous géomètres ou aides-géomètres du PTGC Gironde.

En préambule, il a été souligné la difficulté d'organisation de cette HMI, notamment afin qu'elle soit ouverte à l'ensemble des géomètres et aide-géomètres des 3 sites du PTGC – Bordeaux, Libourne et La Réole (merci d'ailleurs à la section locale pour les CTS alloués aux collègues de Libourne et La Réole qui leur ont permis d'être présents et bien couverts).

Il a ensuite été présenté les différentes actions menées par les services des autres directions, ainsi que par la CGT Finances Publiques, face à la position réaffirmée de la DG, lors du groupe de travail du 3 octobre, de réorienter le travail des géomètres et aides-géomètres vers davantage de fiscalité foncière et une part de travail « topographique » réduite à la mise à jour des bâtiments et de la voirie dite « emblématique », à partir de plans externes ou d'exploitation des vues du toit des orthophotographies.

Actuellement, les lettres ou courriels à destination des parlementaires et maires de tous bords politiques, sont en cours de rédaction et de diffusion. Ces courriers, envoyés soit par le bureau national de la CGT Finances Publiques, soit par les sections locales, ont pour but d'alerter les élus sur les projets de suspension de mise à jour du plan cadastral. **Aucun courrier ou courriel ne doit partir en le nom de l'un d'entre nous, afin de ne pas être embêté ensuite par la direction !** À noter qu'un congrès doit réunir les maires, du 20 au 23 novembre, et qu'il y sera question de leurs bases fiscales ; nous espérons que la question cadastrale y sera abordée ou que le courrier les motivera à poser des questions aux géomètres du Cadastre qui viendront à parcourir leurs communes...

Des contacts pour rencontre ont été également pris par le Bureau National de la CGT Finances Publiques avec certains parlementaires.

En outre, les agents des départements pré-généralisateurs de RPCU (Ille-et-Vilaine, Val-de-Marne, Charente-Maritime) refusent de participer à la poursuite des travaux ou aux stages RPCU, a contrario de ce que peut dire GF3-A (cf. réunion des BNIC le 19 octobre, où il a été annoncé une reprise des stages RPCU dans le 94).

Qui plus est, le collègue géomètre qui développait des outils logiciels pour la RPCU a signifié à GF3-A qu'il mettait fins à ses travaux ainsi qu'aux animations de stages à venir.

Un tour de table a ensuite été fait, où chacun a pu donner son ressenti quant aux facettes plus fiscales du métier que la DG voudrait donner, à l'abandon caractérisé de la mise à jour topographiques des bâtiments sur le plan cadastral, ou bien sur le compte-rendu de réunion métier entre MM. VIXAC, CATY, COUCHAUX et WEISPHAL, où le basculement en non topo des fiches Lascot des abris de jardins de moins de 20 m² n'est pas convaincant et dangereux !

En somme, les géomètres et aides-géomètres de la Gironde qui ont participé à cette HMI (les avis laissés par mail pour les excusés ont été lus avant le tour de table) s'accordent pour dire :

- Le triptyque fiscal/foncier/topographique de la mission cadastrale est indissociable. Dissocier l'une ou l'autre de ces missions est une grave erreur.
Il y a plus de 10 ans, les géomètres avaient averti : ne plus faire de fiscal amènerait à ne plus avoir d'équité fiscale. Ils n'ont pas été écoutés.
Aujourd'hui, revirement à 180° : les bases fiscales doivent être améliorées et la topographie n'est plus un objectif prioritaire ! Les géomètres sont encore la variable d'ajustement dont on se sert pour pallier les défaillances de la DGFIP.
Étant tous conscients de l'importance du lien fiscal-topo, il n'y a pas d'opposition à ce que des travaux fiscaux s'intègrent dans nos missions (évaluations des H1, CCID...) comme cela se faisait il y a 15 ans. En revanche, il est hors de propos de faire de la saisie MAJIC, des EDD, ou de l'évaluation de site industriel...
- Pour tous les collègues (dont certains ont été recrutés parce qu'ils avaient le profil topo), le coup du groupe de travail du 3 octobre a été rude et peut poser la question de leur avenir au sein de l'administration... Les réactions des uns et des autres oscillent entre écœurement et démotivation.
Mais apprendre, alors que rien n'est décidé, par courrier électronique, qu'une réflexion à notre future organisation est déjà lancée montre le peu de considération et d'intérêt de notre hiérarchie pour nos missions actuelles.
Les aides-géomètres (1 agent C technique et 1 agent C administratif) sont également inquiets et ont à cœur de poursuivre leur mission d'équiper de géomètre dans les travaux topographiques de mise à jour du plan cadastral et de remaniement.
- Le chantier de la RPCU avait reçu un accueil plutôt favorable de la part des géomètres. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Les collègues dans les départements en pré-généralisation sont écœurés, l'impression d'avoir été pris pour des fossoyeurs du Cadastre est générale ! Tous les stages RPCU sont annulés. En effet, ce projet servirait à mettre à jour la couche bâti en dégradant la qualité actuelle du plan cadastral. Perdre ainsi plus de 2 siècles d'histoire du plan pour en arriver là donne l'impression que la DG ne prend pas la mesure de l'utilité d'un plan cadastral mis à jour et de bonne qualité ! Le plan cadastral reste le seul référentiel géographique !
- Il est important que nous « vendions » tout l'intérêt d'un plan cadastral continuellement mis à jour du bâti avec la même précision qu'aujourd'hui, notamment auprès des collectivités.
- Le suivi des fiches Lascot ne peut se faire que d'après un passage terrain : comment différencier des abris de jardin en kit, de celui cachant un garage qui sera agrandi l'année suivante par une nouvelle DP ? Lascot est loin d'être suffisamment renseigné pour parvenir à cela depuis le bureau.
- C'est un non-sens que de passer une partie des fiches en non topo alors qu'il y aura une évaluation. Le plan cadastral est censé être un plan fiscal !

- Qui plus est, pourquoi prendre le parti de mettre en place une telle mesure alors que rien n'a été décidé au niveau national ? Cela crée une différence absurde de traitement entre territoires et cet empressement à appliquer des réformes qui ne sont pas encore marquées dans le marbre dénote avec un discours de résistance qui a pu nous être formulé lors de la réunion de service de septembre.
- Et si le seul but est d'améliorer l'indicateur H12R-GF23 pour coller aux objectifs, nous voyons là que cela ne peut que faciliter la direction à inscrire dans le prochain plan triennal les orientations du groupe de travail, voire à décider de suppressions de postes...
Nous ne sommes pas dupes, et même si nous ne sommes pas opposés à retrouver des tâches fiscales, dans la lignée de ce qu'il se faisait il y a 10-15 ans, nous ne conviendrons pas de lâcher la mission topo comme pourrait le préconiser la DG si elle mettait ses fiches de groupe de travail en exécution ! Notre technicité d'agents de terrain doit être valorisée au lieu d'être non exploitée !
- Concernant Lascot, nous avons alerté depuis maintenant plus de 2 ans sur son manque d'exhaustivité. Et que nous sort-on aujourd'hui ? Qu'un repérage des communes préoccupantes va être fait ?! N'était-ce pas une chose qui aurait dû être lancée plus tôt ? Et concrètement, comment ce repérage va-t-il être fait ?
En attendant, les géomètres pallient comme ils peuvent à ce manque, sans qu'aucune consigne claire ne soit donnée. Mais pour les SIP, un manque d'exhaustivité, c'est moins de fiches Lascot à gérer ou d'évaluations à faire ! Serait-ce aussi pour cela qu'il n'y a pas d'empressement à trouver une solution ? Dans un contexte où eux aussi subissent des suppressions d'emplois, on peut comprendre qu'ils n'alertent pas davantage.
Mais pour les collectivités, c'est s'asseoir sur des rentrées d'argent, alors qu'elles subissent baisse de dotations de l'État, et l'annonce de suppression de la taxe d'habitation n'est pas pour les rassurer... Il est donc de la responsabilité de la direction de se saisir de ce problème.
- Il est également à noter que la revalorisation des carrières avec PPCR devant initialement se poursuivre l'an prochain est gelé, tout comme le point d'indice des traitements.
En outre, les annonces formulées par le DG autour des mutations n'ont pas de quoi rassurer. Comment croire que cela est pour le bien des agents quand il est précisé qu'il sera imposé 2 ou 3 ans sur un même poste (excepté pour les rapprochements), avant de pouvoir prétendre à une autre mutation... ?

En fin de compte, nous revendiquons :

- **De ne pas participer à ce qui touche de près ou de loin aux travaux RPCU, notamment la constitution d'une base de données de points GPS. Cette action s'inscrit dans l'action des collègues dans les départements en pré-généralisation. La seule modalité de reprise passera par la reprise d'une tournée terrain topographique et fiscale (à l'ancienne) ;**
- **Sans renseignements suffisants, la nature topographique des fiches Lascot ne peut être modifiée que par nous seuls et nous n'acceptons pas d'interventions déconnectées du terrain, qui n'auraient d'autre but que d'augmenter le taux de couverture de manière artificielle et mensongère.**
- **Une réunion avec MM. VIXAC, CATY, COUCHAUX, et WEISPHAL est demandée, en présence de nos inspecteurs. La demande sera concise dans la forme pour ne pas les laisser préparer une défense. La présence de tous les géomètres et aide-géomètres du PTGC est requise afin de faire du poids, mais pour pouvoir être clair dans nos discussions, seuls 5 géomètres parleront devant nos chefs de directions.**